Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26/03/2026

Association « Les Amis de Notre Dame du Dimanche »
Adresse 11, Place de la Pradette – 34230 – Saint-Bauzille de la Sylve

Le 26/03/2026 à 17 h 30, les membres de l'association « Les Amis de Notre Dame du Dimanche » se sont réunis à la Salle Notre-Dame sur le site de Notre-Dame du Dimanche en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par M. BRO Pierre, président de l'association.
Il est assisté d'un secrétaire de séance, Mme VALLAT Annie., secrétaire de l'association.

Le Président présente l'ensemble des intervenants et rappelle brièvement les différentes activités de l'année écoulée.

Mme E. BACHELET et M. A. PONCE ont été désignés comme scrutateurs.

M. BRO Grégory, maire de Saint-Bauzille de la Sylve, s'excuse de son retard.

M. Bernard Daudé, arrière-petit-fils du voyant.

M.CRISTOL Étienne, membre du conseil d'administration, est excusé.

Le père Jesùs, curé de la paroisse est excusé.

M. A. CARLA, architecte de l'association est excusé.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix, en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.
L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 19 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Accueil ;
Rapport moral ;
Bilan des activités et travaux réalisés du 01/01 au 31/12/2025 ;
Bilan financier du 01/01 au 31/12/2025 ;
Approbation des comptes du 01/01 au 31/12/2025 et quitus aux Administrateurs ;
Renouvellement de 3 membres du Conseil d'Administration ;
Participation aux travaux de restauration du chemin de croix de Saint-Antoine (provision 2026) ;
Budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2026 et travaux prévus en 2026 ;
Approbation du budget ;

Questions diverses ;
Clôture de l'Assemblée.
Partie informative.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports : rapport moral, bilan des activités, bilan financier du 01/01 au 31/12/2025.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Présentation du rapport moral par la vice-présidente, Mme A. Boudes,
  Le président, P. Bro, remercie la vice-présidente pour son discours,

- Présentation des activités réalisées sur le site par les bénévoles par le président, M. Pierre Bro commente les principales réalisations de l'année : le panneau du parcours du pèlerin, la visite de Mme Jacquet pour le chemin de croix de Saint-Antoine, l'installation des différents objets dans la chapelle pour le Jubilé 2025, les nombreux pèlerinages de l'année jubilaire, les fêtes des apparitions du 8 Juin et 8 Juillet,
-
- Présentation des travaux réalisés sur le domaine par le président, M. Bro, il développe son discours sur le livre « La Vierge et le Vigneron »,

- Enfin, une présentation détaillée des comptes de l'exercice comptable du 01/01 au 31/12/2025 par la trésorière, Mme G. Bouniol. Le Président nous rappelle que le bilan financier est maintenant cadré sur l'année civile.

Après la lecture de ces chiffres le Président demande s'il y a des questions.

Mme Bachelet demande quelle est la banque de l'association. Le président précise que nous sommes au Crédit Agricole car nous ne sommes pas liés au diocèse, sauf pour l'établissement des avoirs fiscaux.

Le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs pour le bilan et les travaux engagés du 01/01 au 31/12/2025 :

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Renouvellement de 3 membres du Conseil d'Administration :
Le Président propose la réélection des candidats suivants au suffrage de l'Assemblée Générale :

Messieurs
Henri Boudes - Pierre Bro– Jean-Claude Vialla

L'Assemblée élit :

Messieurs
Henri Boudes - Pierre Bro – Jean-Claude Vialla

en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément à l'article 11 des statuts pour une durée de trois ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée aux membres de l'association.
Il informe l'assemblée de la demande de certains membres du conseil à être remplacés.

L'assemblée générale est informée de la participation aux travaux de restauration du chemin de croix de Saint-Antoine constituée par une provision de 6 000 € inscrite dans le budget prévisionnel 2026.

Le président explique que nous avons consulté deux avocats conseils pour savoir si une provision pouvait être intégré dans nos comptes. Cette provision devait faire l'objet d'une décision prise en conseil d'administration.

Le maire, M. G. Bro intervient sur la réalisation des travaux du chemin de croix de Saint Antoine. Il précise que ces médaillons n'ont pas un statut de remarquable et qu'il sera difficile d'obtenir des subventions du département.

Le maire a contacté les écoles d'art pour cette restauration et n'a trouvé personne pour le faire.

La commune est maître d'œuvre et l'association participe financièrement et physiquement à sa réalisation.

Cette participation nécessitera une large consultation.

Mme Bachelet précise que la mairie nous donne tous les ans une subvention et qu'il est normal que l'on participe à la réalisation de ces travaux.

Le maire précise qu'une commission municipale sera créée concernant le patrimoine. Dans ce cadre les travaux nécessaires seront étudiés.

M. B. Daudé précise que les médaillons n'ont pas été monté en même temps que les croix.

Le président, M. P. Bro demande à l'assemblée présente de se prononcer sur cette proposition. Un vote est proposé à l'assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à la majorité simple des voix.

Il a été fait lecture du budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2026.

Le président, M. Pierre Bro, présente les travaux prévus sur l'année 2026.

La trésorière, Mme Geneviève Bouniol, présente le budget 2026.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Explication du détail du budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2026 comprenant le programme de travaux prévus sur cette période.

La trésorière demande s'il y a des questions.

Mme Nash demande combien de temps va durer la restauration des médaillons. Le président suppose que les travaux risquent de durer trois ans. Il précise la nature des restaurations à effectuer.

M. M. Lautier demande s'il n'y aura pas de travaux sur la chapelle lié aux dernières intempéries. Aucune fissure nouvelle, sauf au niveau du tronc, une légère fissure.

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation du budget prévisionnel 2026.

Cette résolution est adoptée à la majorité simple des voix.

Le Président remercie les adhérents et les bienfaiteurs de l'association.
Il remercie le père Jesùs pour sa participation aux pèlerinages des 8 Juin et 8 Juillet 2025.
Le président remercie les artisans pour le travail effectué.
Il remercie la Municipalité de Saint Bauzille et la direction de l'EHPAD.
Puis il remercie le département, la commune de Saint-Bauzille, la mairie de Popian pour leurs subventions et les aides qu'ils nous apportent.
Il remercie également M. A. Carla, notre architecte conseil.
Il remercie l'ensemble de l'équipe.

Le président nous fait part de quelques informations concernant la clôture du Jubilé 2025, les livrets « La Vierge et le Vigneron », les panneaux du sanctuaire, le cheminement PMR, la réalisation des flambeaux, les fêtes du 8 juin et du 8 juillet, et la fête de l'assomption.

Le président donne la parole aux membres d'honneur.

M. Bernard Daudé demande à Martine si la photo du voyant a été récupérer. Il demande que de nouveaux participants soient recrutés pour le remplacement des administrateurs.
Il s'inquiète pour l'entretien du par cet des monuments.
Il souhaite parler du dossier de présentation du sanctuaire au Vatican. Il pense que Mgr N. Turini ne le fera pas malgré que le dossier soit plus succinct.

M. Grégory Bro, maire de Saint-Bauziile prend la parole :
Signalisation sur la départementale, il nous informe de l'avancée de la réalisation. Il pense que cela devrait se faire rapidement.
Sur la partie terrain à côté du sanctuaire, le notaire du diocèse a mis le temps pour la réalisation.
Sur la chapelle de l'EHPAD, les travaux ont été suspendus suite au COVID. La cuisine doit être refaite suite à la visite du service sanitaire. Puis ce sera le tour de la chapelle, changement des fenêtres et tous les plafonds.
Pour l'entretien du parc, les agents communaux continueront d'aider l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h25.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance et les deux scrutateurs.

A Saint-Bauzille, le 26/03/2026

Le Président de séance	Le Secrétaire de séance
M. BRO Pierre	Mme VALLAT Annie

1er Scrutateur	2ème Scrutateur
Mme BACHELET Élisabeth	M. PONCE André